



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À tous les citoyens(nes) et contribuables de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du **6 mai 2024**, à 19 h, qui sera tenue au centre municipal, situé au 1147 rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon, le conseil municipal sera appelé à rendre une décision à l'égard d'une (1) demande de dérogation mineure :

Demande de dérogation mineure n° 353

- Cette demande de dérogation mineure concerne le lot 2 640 236, sis au 1722, rue du Pont.
 - Demande visant à autoriser l'aménagement d'un logement parental indépendamment pourvu des services d'utilités publiques, à savoir l'entrée électrique et un compteur d'eau, alors que l'aménagement d'un logement parental permet uniquement que les services d'utilités publiques soient communs avec le logement principal, conformément à l'article 3.3 du *Règlement de zonage # 859-23*.
 - Demande visant à autoriser l'ajout d'un numéro civique distinct pour le logement parental, alors que l'aménagement d'un logement parental ne permet pas l'attribution d'un numéro civique supplémentaire, conformément à l'article 3.3 du *Règlement de zonage # 859-23*.
2. Au cours de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil.
 3. Toute personne intéressée peut transmettre ses observations et ses questions par écrit à la Municipalité **avant midi, le 6 mai 2024**, soit par la poste, par dépôt dans la chute à courrier de l'hôtel de ville, ou à info@mun-sldl.ca.
 4. Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.
 5. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer par courriel ou téléphone avec le conseiller en urbanisme, M. Pierre-Olivier Bélanger : 418 889-9715 p. 2223 pobelanger@mun-sldl.ca.

DONNÉ à Saint-Lambert-de-Lauzon,
Ce 19^e jour d'avril deux mille vingt-quatre.

.....
Éric Boisvert
Directeur général et greffier-trésorier